



## Fiche DÉTOX #8

# Les transports quotidiens de matières nucléaires et de déchets radioactifs

V 2018-07



*En France, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) estime à environ 11 000 le nombre de transports de combustible nucléaire (uranium, uranium-plutonium, etc.) chaque année<sup>1</sup>. Au total, ce sont pas moins de 90 000 transports de matières nucléaires et de déchets radioactifs qui circulent autour de chez vous (l'équivalent de 2 transports hautement dangereux dans chaque département, chaque jour) !*

### **Dérapages non contrôlés**

Après l'affaire des falsifications à l'usine Areva-Orano du Creusot (71) (cuves et générateurs de vapeur de mauvaise qualité), sont maintenant **concernés par des non-conformités certains emballages destinés aux transports radioactifs** !

En effet, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a publié sur son site en 2016 une lettre de suite d'inspection sur le thème des transports, dans laquelle elle pointe des "irrégularités de plusieurs types" dans le processus de fabrication. En cause : des pièces présentant un taux de carbone<sup>2</sup> non-conforme et la falsification de dossiers de fabrication de pièces défectueuses composant les emballages de transports de matières radioactives.

Le Réseau Sortir du Nucléaire déclarait en 2017<sup>3</sup> : "alors qu'Areva TN (filiale transport) est censée assurer la sûreté des transports, elle n'est même pas capable de fournir la liste exacte des pièces concernées à la demande de l'ASN. Pire, **Areva TN n'a pas non plus daigné en informer la SNCF**. La situation est grave. Les malfaçons concernent les wagons Q70 et leurs emballages, surnommés "Castors", dans lesquels sont acheminés le combustible nucléaire mais aussi les déchets radioactifs, fortement irradiants. Chaque année, 500 trains de transports radioactifs sillonnent en tous sens la France. Le risque est d'autant plus grand que les emballages Castors peuvent se trouver dans des convois comportant d'autres matières dangereuses, ce qui augmente considérablement le risque de sur-accident. Et bien souvent, ces trains s'arrêtent dans les gares ou dans des triages sans que personne, ni les

populations, ni les élus locaux n'en soient informés. La SNCF est responsable de ces convois mais fait jusqu'à aujourd'hui une confiance aveugle à Areva. Malgré nos alertes, la direction de la SNCF se retranche pour le moment derrière le fait que le risque n'est pas imminent ! Quid du principe de précaution et des risques de contamination en cas d'accident ?".

## Trains d'enfer

Le média indépendant Politis va dans le même sens en écrivant : "les premiers concernés sont les cheminots. N'étant pas considérés comme des travailleurs du nucléaire, ils ne sont pas encadrés par les mêmes normes de sécurité. **Un individu en contact direct avec un convoi hautement radioactif peut pourtant recevoir en 30 minutes la dose maximale de radiations ionisantes admissible pour le public chaque année !** « Mis à part ceux qui interviennent tous les jours sur les centrales, les conducteurs et les cheminots chargés d'accrocher des wagons ou d'intervenir sur le système de freins n'ont pas de protection individuelle, ni de suivi médical particulier » , s'indigne Philippe Guiter, représentant du syndicat

Sud-Rail au Comité national d'hygiène et de sécurité [CHSCT] de la SNCF. **A défaut de portiques et de dosimètres, ils ne connaissent pas non plus le degré de radioactivité des trains sur lesquels ils sont susceptibles d'intervenir.** Et lorsqu'ils réclament plus de transparence sur cette question, « c'est la guerre des tranchées ! », poursuit Philippe Guiter. « Il y a une omerta complète de la SNCF sur le sujet du nucléaire ! On n'a pas d'informations, ils ne veulent pas nous en donner, ils ne veulent pas répondre aux questions, la direction refuse nos demandes de groupes de travail. ». Au sein du personnel, une prise de conscience s'est opérée il y a six mois. Au passage du dernier train en provenance d'Italie en février dernier, des droits d'alerte ont été déposés. L'inspection générale du travail s'est alors saisie du dossier et a déposé une mise en demeure, réclamant un dispositif de prévention et de formation adaptées pour les agents de la SNCF, une meilleure évaluation des risques et la réalisation de nouvelles mesures de radioactivité par un laboratoire indépendant. Et ce, concernant tous les types de convois radioactifs. « On attend toujours les suites »..."

1 <http://www.asn.fr/content/download/52821/364676/version/1/file/Controle-193-La-surete-des-transport-de-substances-radiactives.pdf>, p. 4

2 Ce paramètre est pourtant essentiel à la bonne résistance des emballages au feu et aux chocs

3 <http://www.sortirdunucleaire.org/Pieces-defectueuses-sur-les-wagons-de-transport-50437>

4 <http://www.politis.fr/articles/2011/05/transport-nucleaire-par-le-rail-un-scandale-dopacite-pour-la-securite-nucleaire-14148>

Pour aller plus loin :

<http://www.sortirdunucleaire.org/Carte-de-France-des-transport-de> (pour des questions sur les transports de matières nucléaires, y compris les déchets radioactifs de l'étranger)

<http://www.criirad.org/transport/mat-radioactives.html> (pour des questions sur l'exposition des populations au risque d'accidents de transports nucléaires)